

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JANVIER 2022 à 18 heures**

Date de la convocation : 17/01/2022
Nombre de Conseillers : 8
en exercice : 8
en présence : 7
en absence excusée avec pouvoir : 1
votants : 3

Le lundi 24 janvier 2022 à 18 heures, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Maligny se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de DESBOIS Martine, Maire présente.

Etaient présents : SAUTY Eric, FAURIE Françoise, FLEURISSON Daniel, PAILLARD Gérald, HANNOYER Marc, POINSOT Monique.

Etait excusé : POINSOT Armand.

Secrétaire de séance : FAURIE Françoise

Modification d'ordre du jour :

Mme le maire souhaite instaurer une caution de 300 € pour la location de la salle des fêtes à la suite de plusieurs locations impayées, malgré des relances effectuées par la commune et la Trésorerie.

- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour demander une caution de 300 € à chaque location de la salle des fêtes par un particulier.

I- Travaux 2022 :

Mme le maire propose une liste de travaux apparus nécessaires lors des différentes réunions du conseil. A savoir :

- En investissement : différents travaux de voirie subventionnés, la création du site web, le démoussage et la réparation de la toiture de l'église, le remplacement de portes à la salle des fêtes et à la mairie, subventionnés, la création d'un boulodrome, l'étanchéité du lavoir et son pavement.
- En fonctionnement : la réparation du pilier de la cour communale, la création d'un passage piéton et différents marquages au sol, le curage des fossés, la réfection de la toiture d'un petit local communal, et à la salle des fêtes : un contrôle de sécurité générale, le remplacement d'extincteurs, la peinture du bardage à refaire et la toiture à renforcer.
- Le Conseil municipal donne son accord sur cette liste de travaux.

II- Création d'un site web

Eric Sauty a reçu une première proposition de construction de site de la part du webmaster contacté.

Les échanges se poursuivent de manière satisfaisante. Un second prestataire sera sollicité pour avis supplémentaire.

III- Travaux ONF

Le 13 janvier dernier, une réunion a eu lieu avec l'ONF, la sénatrice Anne-Catherine Loisier, les garants du bois et le conseil municipal pour faire évoluer notre position de refus d'appliquer le régime forestier sur nos bois communaux. Il en ressort que l'ONF ne nous donnera le bilan de sa gestion de nos bois pendant les vingt dernières années écoulées qu'en élaborant le futur plan de gestion. Ce qui induit l'annulation de notre refus actuellement en attente au niveau du Ministère de l'Agriculture puis au Ministère de l'Intérieur.

- Le Conseil municipal souhaite que la commission bois puisse faire l'étude du bilan de l'ONF sur la gestion des vingt dernières années avant de décider des vingt années futures. L'ONF nous refusant cette étude, le conseil municipal maintient son refus.

IV- Restauration de la chapelle

Le 13 janvier dernier, Gérald Paillard a organisé une visite de la chapelle avec M. Sonnet, conservateur des antiquités et objets d'art de la Côte d'or, et deux membres du conseil, pour évaluer les différents travaux à